

MAIRIE DE CHAPONNAY
69970 CHAPONNAY
(RHÔNE)

Tél. 04.78.96.00.10

DECISION DU MAIRE

Objet : Signature d'un bon de commande pour la réalisation d'un audit énergétique des bâtiments communaux

Le Maire,

Vu la délibération du 28 mai 2020 n°2020-23, confiant au maire, Raymond DURAND, pour la durée de son mandat, les délégations prévues à l'article L.2122-22 du CGCT, 4ème point,

Vu l'article R.2123-1 du code de la commande publique,

Considérant la nécessité de réaliser un audit énergétique des bâtiments communaux : Espace Jean Gabin, Gymnase Lino Ventura et Ecole Elémentaire Les Clémentières,

Considérant la proposition établie par le bureau d'études thermiques et fluides ELEYS LYON (69100 Villeurbanne) pour un montant total de 10 200,00 € HT soit 12 240,00 € TTC.

DECIDE

- **Article 1 : De signer un bon de commande avec le bureau d'études thermiques et fluides ELEYS LYON (69100 Villeurbanne) pour un montant de 10 200,00 € HT, soit 12 240,00 € TTC, en vue de réaliser un audit énergétique des bâtiments communaux.**
- **Article 2 : Le Responsable des services est chargé, en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera : transmise en préfecture du Rhône, à Monsieur le comptable public, affichée en Mairie et notifiée à l'entreprise.**

CHAPONNAY, le 02-06-2023,

Le Maire,
Raymond DURAND

